

Image not found or type unknown



Recuperation de biens chez tierce personne

Par **KIKOU_old**, le **07/11/2007 à 14:13**

bonjour,mon fils vivait avec une jeune fille il a acheté des meubles et une voiture.les factures des meubles sont à son nom mais à l'adresse de son domicile c'est à dire chez nous ses parents.le crédit de la voiture est à son nom la carte grise au nom de la jeune fillernle problème est le suivant la jeune femme l'a mis à la porte sans rien lui rendre que peut il faire ?nil est assuré pour l'assistance juridique je lui ai conseillé d'aller voir son assureur mais il ne l'a pas fait